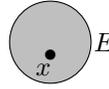


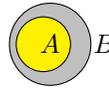
I Vocabulaire des ensembles et des applications

I-1 Ensembles

■ **Élément / appartenance** : Quand  $x$  est dans l'ensemble  $E$ , on note  $x \in E$ . On dit que  $x$  est un *élément* de  $E$  ou que  $x$  *appartient* à  $E$ .

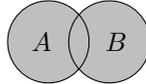


■ **Inclusion** : On dit que l'ensemble  $A$  est *inclus* dans l'ensemble  $B$  et on note  $A \subset B$  si tous les éléments de  $A$  sont aussi dans  $B$ . On dit également que  $A$  est un *sous ensemble* de  $B$ .



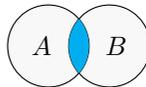
■ **Réunion** : Si  $A$  et  $B$  sont deux sous ensembles d'un ensemble  $E$ , on appelle *réunion* des ensembles  $A$  et  $B$  et on note  $A \cup B$  l'ensemble contenant tous les éléments de  $A$  et  $B$ . Ainsi

$$x \in A \cup B \iff x \in A \text{ ou } x \in B$$

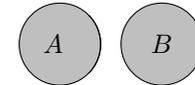


■ **Intersection** : Si  $A$  et  $B$  sont deux sous ensembles d'un ensemble  $E$ , on appelle *intersection* des ensembles  $A$  et  $B$  et on note  $A \cap B$  l'ensemble ne contenant que les éléments qui sont à la fois dans  $A$  et dans  $B$ . Ainsi

$$x \in A \cap B \iff x \in A \text{ et } x \in B$$



■ **Ensembles disjoints / incompatibles** : Si  $A$  et  $B$  sont deux sous ensembles d'un ensemble  $E$ , on dit qu'ils sont *disjoints* ou *incompatibles* si  $A$  et  $B$  n'ont aucun élément en commun. On note  $A \cap B = \emptyset$ .



**VOCABULAIRE**

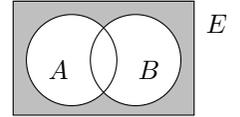
Il ne faut pas confondre "disjoints" et "distincts". (Distincts signifiant simplement  $A \neq B$ .)

■ **Complémentaire** : Si  $A$  est un sous ensemble d'un ensemble  $E$ , on appelle *complémentaire de  $A$  (dans  $E$ )* l'ensemble noté  $A^c$  ou  $\bar{A}$ , constitué de tous les éléments de  $E$  qui ne sont pas dans  $A$ . Ainsi, si  $x \in E$ ,

$$x \in \bar{A} \iff x \notin A$$

S'il peut y avoir confusion d'ensembles " $E$ ", on note plutôt  $E \setminus A$  (pour  $E$  privé de  $A$ ). Ainsi,

$$x \in E \setminus A \iff x \in E \text{ et } x \notin A$$



■ **Partition** : Soit  $\mathcal{F} = \{A_i\}_{i \in I}$  une famille de sous ensembles d'un ensemble  $E$ . On dit que  $\mathcal{F}$  est une *partition* de  $E$  si et seulement si

$$\begin{cases} A_i \cap A_j = \emptyset & \text{si } i \neq j, \text{ où } i, j \in I \\ \bigcup_{i \in I} A_i = E \end{cases}$$

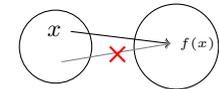


■ **Produit cartésien de  $n$  ensembles**. Soit  $\mathcal{F} = \{A_i\}_{i=1, \dots, n}$  une famille de sous ensembles d'un ensemble  $E$ . On note  $A_1 \times \dots \times A_n$  l'ensemble formé de tous les  $n$ -uplets  $(x_1, \dots, x_n)$  où  $x_1 \in A_1, \dots, x_n \in A_n$ .

I-2 Applications

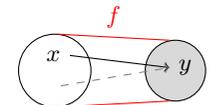
■ **Injection** : On dit qu'une application  $f : E \rightarrow F$  est *injective* s'il n'existe au maximum qu'un antécédent par  $f$  pour chaque élément de  $F$ , autrement dit,

$$f(x) = f(y) \implies x = y$$



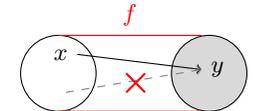
■ **Surjection** : On dit qu'une application  $f : E \rightarrow F$  est *surjective* s'il existe au minimum un antécédent par  $f$  pour chaque élément de  $F$ , autrement dit,

$$y \in Y \implies \exists x \in E \text{ tel que } y = f(x)$$



■ **Bijection** : On dit qu'une application  $f : E \rightarrow F$  est *bijjective* s'il existe exactement un antécédent par  $f$  pour chaque élément de  $F$ , c'est-à-dire que  $f$  est injective et surjective, autrement dit,

$$y \in Y \implies \exists! x \in E \text{ tel que } y = f(x)$$



■ **Composée de deux bijections** : Si  $f : E \rightarrow F$  et  $g : F \rightarrow G$  sont bijectives, alors  $g \circ f$  est bijective.

■ **Image d'une partie** : Si  $f : E \rightarrow F$  et  $A \subset E$ , on note  $f(A) = \{f(x) \mid x \in A\} \subset F$ .

■ **Application réciproque** : Si  $f : E \rightarrow F$  est une application bijective, on note  $f^{-1} : F \rightarrow E$  l'unique application telle que

$$f^{-1} \circ f(x) = x \quad \forall x \in E$$

## II Dénombrement

### II-1 Notion de cardinal

■ **Cardinal** : On appelle *cardinal* d'un ensemble fini  $E$  le nombre d'éléments contenus dans  $E$ . On note ce nombre  $\text{card}(E)$  ou quelquefois  $|E|$ .

*Dénombrer des cas revient à déterminer le cardinal d'un ensemble.*

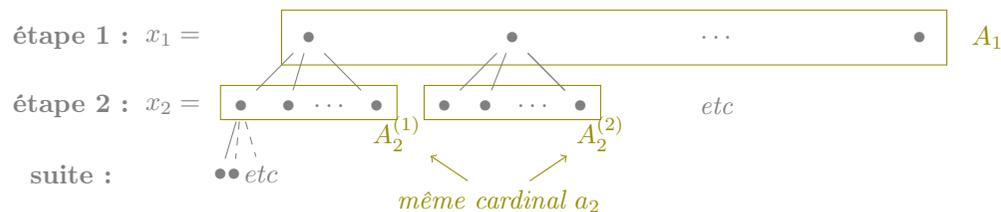
■ **Cardinal et bijection** : Si  $E$  est un ensemble fini et  $f : E \rightarrow F$  une bijection, alors  $F$  est fini et  $\text{card}(E) = \text{card}(F)$ .

*"Modéliser" une situation signifie "réaliser une bijection avec un ensemble plus simple à dénombrer".*

■ **Principe multiplicatif** : Si  $A = A_1 \times \dots \times A_n$ , alors

$$\text{card}(A) = \text{card}(A_1) \times \text{card}(A_2) \times \dots \times \text{card}(A_n)$$

*De manière générale, si les éléments de  $A$  peuvent se décomposer comme des  $n$ -listes  $(x_1, \dots, x_n)$  liées par exemple à des étapes successives dont les possibilités  $A_i^{(j)}$  pour l'étape  $i$  fixée sont en nombre identique ( $\text{card}(A_i^{(1)}) = \text{card}(A_i^{(2)}) = \dots$ )*



$$\text{Alors } \text{card}(A) = a_1 \times a_2 \times \dots \times a_n$$

avec  $a_1 = \text{card}(A_1)$ ,  $a_2 = \text{card}(A_2^{(1)}) = \text{card}(A_2^{(2)}) = \dots$ ,  $a_3 = \dots$

■ **Cardinal de l'ensemble des parties** : Si  $E$  est un ensemble fini. On note

$$\mathcal{P}(E) = \{A \subset E\}$$

c'est-à-dire l'ensemble constitué de tous les sous ensembles de  $E$ . On a

$$\text{card}(\mathcal{P}(E)) = 2^n, \quad \text{où } n = \text{card}(E)$$

*Par exemple, si  $E = \{1, 2, 3\}$ , on a*

$$\mathcal{P}(E) = \{\emptyset, \{1\}, \{2\}, \{3\}, \{1, 2\}, \{1, 3\}, \{2, 3\}, \underbrace{\{1, 2, 3\}}_E\}$$

*On a  $n = 3$  éléments dans  $E$  et retrouve bien  $2^3 = 8$  éléments dans  $\mathcal{P}(E)$ .*

### II-2 Formules

■ **Nombre d'arrangements** : Pour  $n, p \in \mathbb{N}^*$ ,  $p \leq n$ , on appelle *nombre d'arrangements de  $p$  nombres parmi  $n$*  le nombre d'éléments de l'ensemble

$$\{(i_1, \dots, i_p) \mid i_k \in \llbracket 1; n \rrbracket \forall k = 1, \dots, p \text{ et où les } i_k \text{ sont deux à deux distincts}\}$$

c'est

$$\frac{n!}{(n-p)!}$$

■ **Nombre de permutations** : Pour  $n \in \mathbb{N}^*$ , on appelle *nombre de permutations de  $n$  éléments* le nombre d'éléments de l'ensemble

$$\{(i_1, \dots, i_n) \mid i_k \in \llbracket 1; n \rrbracket \forall k = 1, \dots, n \text{ et où les } i_k \text{ sont deux à deux distincts}\}$$

c'est

$$n!$$

■ **Nombre de combinaisons** : Pour  $n, p \in \mathbb{N}^*$ ,  $p \leq n$ , on appelle *nombre de combinaisons de  $p$  nombres parmi  $n$*  le nombre d'éléments de l'ensemble

$$\{\{i_1, \dots, i_p\} \mid i_k \in \llbracket 1; n \rrbracket \forall k = 1, \dots, p \text{ et où les } i_k \text{ sont deux à deux distincts}\}$$

c'est

$$\binom{n}{p} = \frac{n!}{p!(n-p)!}$$

■ **Formule du binôme par dénombrement** : Soient  $x, y \in \mathbb{R}$  et  $n \in \mathbb{N}$ . On rappelle que

$$(x+y)^n = \sum_{k=0}^n \binom{n}{k} x^k y^{n-k}$$

**Démonstration** :

$$(x+y)^n = \underbrace{(x+y)(x+y)\dots(x+y)}_{n \text{ fois}}$$

Le développement de l'expression de droite par distributivité donne toutes les sommes des monômes du type  $x^k y^{n-k}$  : lorsqu'on a choisi dans quelle parenthèse prendre les  $k$  "x", on prend obligatoirement les "y" dans les  $n-k$  parenthèses restantes. Il s'en suit donc que l'on a autant de monômes  $x^k y^{n-k}$  que de choix des  $k$  "x" possibles dans les  $n$  parenthèses, c'est-à-dire  $\binom{n}{k}$ .  $\square$